



LE VALAIS, UNE DESTINATION VITIVINICOLE INCONTOURNABLE AU NIVEAU EUROPÉEN À L'HORIZON 2015

L'étude «Stratégie vitivinicole valaisanne à l'horizon 2015» confirme l'importance de la filière vitivinicole pour le Valais, d'un point de vue économique, touristique, sociétal et environnemental. Elle encourage le développement d'une philosophie de «**qualité totale**», de la vigne au verre, au bénéfice de nos clients et de nos hôtes.

Le vin, c'est une région, un climat, des terroirs, une identité, des hommes et des femmes qui mettent en valeur, par leur **savoir-faire**, ces atouts naturels.

Afin de promouvoir une image et une vision communes pour les vins d'Appellation d'Origine Contrôlée Valais, l'Etat du Valais et l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais définissent, par cette Charte de Qualité, les **objectifs communs** suivants:

LE VIN

L'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais s'engage, avec la participation de l'Etat du Valais en matière législative, technique et financière, à garantir, assurer, promouvoir et valoriser l'identité et la qualité des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée Valais.

Cet engagement passe par :

- une philosophie d'excellence et de qualité totale partagée par tous les prestataires, de la vigne au verre, de l'accueil à la commercialisation, dans le respect des valeurs portées par l'Appellation d'Origine Contrôlée Valais.
- une responsabilité individuelle des vigneron et encaveurs et une responsabilité collective de l'ensemble de la filière dans la culture de la vigne et l'élaboration des vins.
- une promotion des vins à forte identité valaisanne, de caractère unique et porteurs d'image.

- une valorisation de la Sélection des Vins du Valais, concours de référence organisé par l'Interprofession de la Vigne et du Vin, et des vins récompensés.

LA RÉGION

Les partenaires signataires de la Charte s'engagent, en collaboration étroite à :

- promouvoir la destination «Valais, pays de la vigne et du vin» - «Weinland Wallis», dans le respect des valeurs environnementales, de développement durable et de la marque Valais.
- lier la qualité de vie et l'art de vivre en Valais, le climat, le paysage et la nature aux produits emblématiques de l'agriculture valaisanne grâce aux valeurs culturelles et conviviales portées par le vin.
- accentuer la formation et l'offre touristique autour des spécificités et de l'attractivité du patrimoine viticole et des vins du Valais, notamment par les actions collectives de vente directe comme «Les Caves Ouvertes», «La Route des Vins du Valais» et les projets territoriaux de développement durable comme les «Murs en pierres sèches».

NOS CLIENTS

Comme les Valaisans et leurs vins, nos clients sont uniques et ont tous du caractère.

C'est pourquoi les partenaires signataires de la Charte ont à cœur de les placer au centre de leurs engagements et de leurs actions.

Ambassadeurs du Valais, chaleureux, disponibles, ouverts et formés de manière professionnelle, les partenaires signataires de la Charte offrent à leurs clients des produits d'excellence, créent avec eux des liens de confiance, leur proposent un conseil personnalisé en partageant leur passion pour une région d'accueil et de gastronomie.

LE PARTENARIAT

Sur la base des axes stratégiques proposés par l'étude VITI 2015, l'Etat du Valais et l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais définissent leurs engagements sur des objectifs communs, leurs responsabilités et les modalités de leur collaboration par un contrat de prestations.

Cet engagement porte sur des priorités claires, avec comme buts:

- de promouvoir le Valais et de valoriser ses vins.
- de communiquer de manière cohérente et émotionnelle avec la philosophie et les valeurs de l'Appellation d'Origine Contrôlée Valais, et celles de la marque Valais, de renforcer l'attractivité de nos vins et nous démarquer ainsi des autres acteurs du marché.

- de poursuivre la montée en gamme observée depuis 2005, d'éviter toute banalisation des vins porteurs d'image et de favoriser une démarche qualitative intégrée et de valeur ajoutée durable.
- d'assurer l'équilibre financier au sein de la filière, de défendre les intérêts des vigneron et encaveurs valaisans et de contribuer à la pérennité du secteur.
- de professionnaliser la conduite de la filière et la connaissance du marché par des indicateurs pertinents et fiables.

Leytron, le 19 janvier 2011

Etat du Valais

Jean-Michel Cina
Conseiller d'Etat

Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais

Eric Germanier
Président

Gilles Besse
Vice-président

Avec le soutien de

Fédération Valaisanne des Vignerons

Eric Germanier
Président

Pierre-Yves Felley
Secrétaire

Société des Encaveurs de Vins du Valais

Claude Crittin
Président

Jean-Pierre Guidoux
Secrétaire général

Groupement des Encaveurs Négociants Indépendants

Jacques-Alphonse Orsat
Président

Jacques Germanier
Membre

Union des Vignerons-Encaveurs du Valais

Thierry Constantin
Président

Romain Papilloud
Vice-président

PROVINS

Jacques Evéquoz
Vice-président du conseil

Roland Vergères
Directeur général